



Notice destinée aux exploitants agricoles

Se préparer à une coupure de courant ou à une pénurie d'électricité

Tout d'abord, vous devez faire un tour d'horizon pour fixer les activités qui doivent impérativement avoir lieu, même si l'alimentation électricité est coupée. Déterminez ensuite les mesures vous permettant de minimiser les incidences négatives d'une coupure ou d'une pénurie de courant. N'oubliez pas que la situation est exceptionnelle et que de nombreuses activités seront bloquées : il s'agit surtout de limiter les dégâts. A vous de fixer les vraies priorités.

L'analyse suivante, simplifiée, constitue une bonne piste, mais rien ne remplacera une gestion complexe de la continuité des activités (BCM). Une BCM professionnelle vous permettra de préparer votre exploitation à d'autres dangers et accroîtra sa résistance à bien d'autres perturbations. Le guide BCM, préparé par l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays, vous apportera de plus amples informations à ce sujet.

Identifiez les activités impératives

En répondant aux questions suivantes, vous aurez une vision globale de la situation et identifierez vos activités impératives, tributaires de l'électricité. Pour vos réponses, prenez comme hypothèse une coupure de courant d'au moins 48 heures en hiver ou des délestages effectués toutes les 4 heures. Vous trouverez sur notre site au-courant.ch une liste de vérification qui vous aidera dans cette analyse.

- 1) *Quelles activités doivent impérativement avoir lieu pour éviter de mettre des vies en danger, voire de gros dégâts ?*
 - par ex. traire les vaches, les nourrir ou nettoyer les étables
- 2) *Quelles activités impératives requièrent de l'électricité ?*
 - Analysez les diverses étapes impliquées par les activités impératives requérant une alimentation électrique ; examinez si elles doivent avoir lieu simultanément.
 - par ex. pour traire les vaches, il faut avoir une trayeuse électrique, de l'éclairage et il faut pouvoir nettoyer la machine et refroidir le lait
- 3) *Quelles activités impératives peuvent, à court terme, avoir lieu sans électricité ou par d'autres moyens à disposition ?*
 - par ex. le nettoyage ou le nourrissage
 - Vous trouverez, dans cette notice, des exemples de mesures à prendre.
- 4) *Pour combien de temps au maximum peut-on stopper les activités impératives requérant de l'électricité sans déclencher de gros dégâts ?*
 - pas une seconde, une heure, un jour, etc.
- 5) *Y a-t-il des activités impératives requérant de l'électricité qui ne doivent avoir lieu que pendant un certain laps de temps ?*
 - par ex. le séchage du foin par ventilation ou le stockage de la production

En répondant à ces questions, vous pourrez décider s'il vous faut une alimentation électrique de secours pour votre exploitation ou si d'autres mesures suffisent pour éviter de gros dégâts.

Définissez les mesures

Si vous optez pour une alimentation électrique de secours, renseignez-vous auprès d'un spécialiste ! Tenez compte des critères suivants :

- *type d'alimentation de secours* : optez pour la solution la plus judicieuse en choisissant entre un groupe électrogène (GE) mobile ou une alimentation sans interruption (ASI).
- *puissance suffisante* : veillez à ce que votre alimentation de secours assure tous vos activités impératives durant une période suffisante. Il est important de savoir si, après une coupure de courant, un système vous permettra de tenir 30 minutes... ou deux heures.
- *louer ou réserver* : divers prestataires vous offrent la possibilité de louer des GE mobiles ou de les réserver en cas de crise.
- *mesures en matière de construction* : voyez s'il vous faut prendre des mesures en matière de construction ou adapter vos installations électriques. Voyez s'il vous faut aussi installer un commutateur pour passer de l'alimentation secteur dans le bâtiment à une alimentation par GE. En configurant les appareils, veillez à ce que chacun puisse être connecté selon les priorités.
- *court temps de charge pour l'ASI* : lors de délestages périodiques liés à une pénurie, il est judicieux de pouvoir recharger totalement une ASI dans les phases où le courant est rétabli.
- *carburant en suffisance* : veillez à avoir assez de diesel pour votre alimentation électrique de secours.
- *établir une liste de vérification* : dressez une liste de vérification pour toutes les installations devant être redémarrées après l'utilisation d'un GE (ventilation, etc.).

Apprenez à vous servir de votre GE et testez régulièrement son état de marche.

Outre l'alimentation de secours, il existe d'autres mesures pour minimiser l'impact d'une coupure ou d'une pénurie de courant.

Avant une coupure de courant...

- répertoriez les activités devant redevenir manuelles lors d'une coupure de courant
- veillez à ce que les processus automatisés puissent aussi se faire en mode manuel, le cas échéant, par ex. nourrissage, abreuvement, nettoyage
- voyez si vous pouvez utiliser votre installation photovoltaïque pour vos propres besoins lorsque le courant est coupé et si cela pose des problèmes que le courant produit ne puisse pas alimenter le réseau.
- imaginez comment couvrir, à court terme, les besoins accrus en main-d'œuvre, par ex. en vous faisant aider par des voisins ou proches
- détenez des stocks importants de carburant dans votre exploitation et veillez à ce qu'on puisse faire le plein sans électricité
- ayez, dans vos locaux d'élevage, des sources de chaleur non alimentées à l'électricité, par ex. lampes chauffantes IR à gaz
- si la coupure de courant perdure, veillez à pouvoir utiliser du matériel à traire traditionnel
- prévoyez d'autres sources de lumière, par ex. lampes de poche ou à gaz

- stockez du fourrage pour tenir plusieurs semaines, notamment pour les jeunes animaux
- renseignez-vous auprès du fabricant d'entrepôts frigorifiques (pour le lait par ex.) sur le nombre d'heures sans électricité où ils peuvent garder la température requise
- informez et formez vos collaborateurs / votre remplaçant quant aux préparatifs faits

Profitez d'une construction en neuf ou d'une rénovation pour réduire l'impact des coupures ou des pénuries de courant. Anticipez en

- isolant vos bâtiments selon les normes les plus récentes
- ajoutant de nombreuses sources de lumière naturelle
- concevant des locaux d'élevage dotés aussi d'une ventilation manuelle rapide ;
- rendant le stockage/déstockage de fourrage possible même sans courant

Durant une coupure de courant...

- faites manuellement les travaux prédéfinis
- recourez comme prévu à une alimentation de secours
- profitez au maximum de la lumière du jour pour vos travaux
- remplacez la ventilation électrique par une aération manuelle
- ouvrez votre entrepôt frigorifique aussi peu souvent et aussi brièvement que possible
- évacuez en lieu sûr les aliments périssables ou réfrigérez-les avec les moyens du bord, par ex. en les stockant dehors, dans un puits pour les petites quantités ou à la cave

Si la coupure de courant perdure...

- abritez si possible les animaux dans des locaux alimentés en courant ou réduisez temporairement les surfaces utilisées (les bêtes se tenant plus chaud) si les températures baissent dangereusement, en respectant la loi sur la protection des animaux
- si possible continuez de fournir les (gros) clients régionaux
- organisez la vente d'aliments non transformés et périssables sur les marchés régionaux ou à la ferme, si les livraisons régulières sont interrompues
- veillez à éviter les dommages collatéraux comme l'eau de condensation dans votre entrepôt ou la fermentation secondaire dans votre grenier

Lors des délestages périodiques

- pour les travaux requérant du courant, fixez les horaires hors des délestages prévus
- faites de votre mieux pour garantir les normes d'hygiène et la qualité des aliments
- trayez dès que le courant est rétabli pour refroidir ensuite suffisamment le lait
- augmentez la fréquence des collectes d'aliments périssables
- durant les délestages, protégez les jeunes animaux du risque d'hypothermie (réduisez les surfaces des étables et autres, aérez juste avant que le courant soit rétabli)

Les mesures proposées sont plutôt conçues comme des incitations. Elles devraient vous encourager à trouver des solutions ciblées sur les besoins de votre exploitation.